

MATIÈRES D'ORIGINE ANIMALE POUR FERTILISANTS: LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

Dans le droit-fil des dispositions prises en novembre 2000 à propos des matières d'origine animale ne pouvant entrer dans l'alimentation des animaux, la Direction Générale de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture et de la Pêche a préparé, en collaboration avec les autres ministères concernés, et en consultant les organisations professionnelles, dont l'UNIFA, deux arrêtés précisant les conditions d'utilisation et de mise sur le marché de certaines matières d'origine animale susceptibles d'entrer dans la fabrication des fertilisants.

Le premier texte, du 13 avril 2001, paru le 12 mai au Journal Officiel, porte suspension de la mise sur le marché et ordonne le retrait, pour 1 an à compter de sa date de parution, de certaines matières issues de ruminants, notamment les farines de viande, les farines d'os, les farines de viande osseuse, les cretons séchés... Le second texte, du 2 juillet 2001, paru le 1er août au Journal Officiel, retire la dispense d'homologation aux fertilisants, auparavant normalisés, dénommés: "noir animal", "cendres animales", "engrais de viande", "engrais animal", compte tenu de la variabilité possible de leurs composants, et "poudre d'os verts", pour lesquels il n'est pas précisé qu'ils ne doivent pas provenir de ruminants.

Le problème posé par l'utilisation de certaines matières d'origine animale dans les fabrications de fertilisants, eu égard au risque lié à l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine, n'est pas nouveau pour les producteurs de l'UNIFA. Dès 1991, la Commission d'étude de la toxicité des produits anti-parasitaires, des produits assimilés, des matières fertilisantes et des supports de culture, (créée par décret du Premier ministre en 1980) avait attiré l'attention de la profession, sur la présence éventuelle dans les farines de viande, de protéines liées à l'apparition de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Malgré l'existence de traitements curatifs permettant l'utilisation de ces farines parfois mélangées à des poudres d'os, les membres de l'UNIFA avaient décidé d'exclure de façon catégorique de leurs fabrications toute source de matière première en contenant. Cette prise de position, qui émane de professionnels dont le souci est de veiller non seulement à l'efficacité mais aussi à l'innocuité de leurs produits, est confortée par ces nouvelles dispositions réglementaires.

LA RÉCOLTE DE CÉRÉALES 2001 ET LA CONSOMMATION D'ENGRAIS AZOTÉS.



Cette année a été marquée par des conditions climatiques au printemps défavorables à la réalisation des premiers épandages d'azote.

Ceci s'est traduit dans de nombreuses régions par des peuplements insuffisants qui ont amoindri le potentiel de rendement.

De plus, l'excès d'eau, favorisant un enracinement plus superficiel, n'a pas permis aux plantes de bien capter l'azote en profondeur, et a donc pénalisé le bilan azoté. Ceci implique dans de nombreuses régions des taux de protéines inférieurs d'un demi point aux attentes et souvent signe d'une qualité insuffisante.

La fertilisation, notamment azotée, est directement liée au rendement, mais aussi à la qualité de la production. Cette année montre encore une fois l'importance de l'adaptation chronologique des apports au déroulement des besoins de la culture, afin d'assurer une teneur en protéines correspondant aux objectifs qualitatifs. Toutefois, la climatologie n'est pas seule responsable, l'hétérogénéité des rendements montrant que certains ont su adapter leur pratique, par un suivi très attentif de leurs parcelles, alors que d'autres, faute de flexibilité, n'ont pas pu rattraper des peuplements en situation atypique.

On sait que la fertilisation azotée est un facteur de production très important, mais son raisonnement, maintenant on peut parler de "pilote", l'est donc tout autant.

On est tenté de relier la diminution des rendements constatée (-8.4% en céréales avec -14.6% en blé tendre) et la chute des livraisons de fertilisants au cours de la campagne 2000/2001.

Les dernières estimations font état d'une baisse globale de 12%, l'azote (-10%) ayant moins diminué que la potasse (-15%) et surtout que le phosphore (-18%).

Ce sera à bien méditer pour les années futures, quand pèseront sur les entreprises agricoles des contraintes, notamment environnementales, peut-être encore plus sévères qu'elles ne le sont aujourd'hui !

VOUS NE RECEVEZ PAS ENCORE LA LETTRE DE L'UNIFA ? VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DES DESTINATAIRES ?

Alors, contactez-nous :

UNIFA - Le Diamant A - 92909 Paris La Défense cedex

Tél : 01 46 53 10 30 - Fax : 01 46 53 10 35

e-mail : unifageneral@unifa.fr

Site Web : www.unifa.fr

Directeur de la publication
René Gauvard

Rédaction
Laurence Planquette

Conception réalisation
Brett com

N°5 la Lettre de l'unifa

n°5 - Octobre 2001

éditorial

L'Unifa s'associe à la douleur de toutes les familles touchées par l'explosion de l'usine de Toulouse et leur exprime ses sincères condoléances.

Le drame qui vient de frapper Toulouse nous touche profondément par ses conséquences humaines dramatiques, mais aussi parce qu'il s'est situé au sein d'une usine de notre profession et parce qu'il a mis en cause des produits issus de notre industrie.

Au moment où j'écris ces lignes, les raisons de l'explosion ne sont pas encore totalement élucidées, mais elles ne doivent pas remettre en question la production et le stockage - en usine, en dépôt, en ferme - du principal fertilisant utilisé en France, l'ammonitrate, fertilisant issu du nitrate d'ammonium.

Les réglementations françaises pour ce produit sont parmi les plus sévères du monde occidental. Il est clair cependant que le drame de Toulouse doit nous conduire à nous pencher à nouveau sur tout ce qui peut être encore amélioré dans l'ensemble de la chaîne.

Mais le monde continue à tourner ; quant à nous, nous continuerons à œuvrer - avec l'ensemble des filières agricoles - pour une utilisation meilleure de nos fertilisants, dans le plus grand respect de l'environnement.

C'est pour cela que nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce de l'abandon de l'ECOTAXE et, par voie de conséquence, du projet de "taxe sur les engrais" que nous avons combattu au cours de ces trois dernières années ; sans préjuger de ce que serait une redevance sur les excès d'azote, cet abandon par le gouvernement aura sans doute comme contrepartie une plus grande responsabilité des acteurs de la chaîne dans l'approche des questions environnementales, depuis l'industrie jusqu'à l'agriculteur.

Cette responsabilisation, l'industrie française des fertilisants s'y est engagée depuis de nombreuses années ; d'abord au niveau de ses usines (les ateliers français sont parmi les moins polluants dans le monde), ensuite au niveau de la qualité et de l'utilisation de ses produits.

Sur ce dernier plan, l'une des voies les plus efficaces dans la protection de l'environnement est la mise en œuvre de la FERTILISATION RAISONNÉE, ceci, bien entendu, dans le cadre de l'AGRICULTURE RAISONNÉE. L'importance de ce programme est telle que nous avons souhaité consacrer l'essentiel de ce numéro de la lettre de l'UNIFA à la FERTILISATION RAISONNÉE, afin de rappeler ses objectifs, son développement, ses effets.

Notre industrie s'est impliquée et continue à s'impliquer dans cette action qui est pour nous prioritaire. Mais il faut une nouvelle fois souligner qu'elle ne pourra y consacrer des efforts humains et financiers importants que si nous arrivons à maintenir une production nationale et européenne de fertilisants, contre une concurrence déloyale de certains pays tiers bénéficiant de conditions anormales d'accès aux matières premières, et ceci sans les contraintes environnementales de notre pays.

Mario SCARDIGLI
Président de l'Unifa

Union des industries de la fertilisation
Site web : <http://www.unifa.fr>

SOMMAIRE

- Editorial
- La Fertilisation Raisonnée : depuis quand, pourquoi et comment ?
- En Bref



La Fertilisation RAISONNÉE, DEPUIS QUAND, POURQUOI ET COMMENT ?

QU'EST-CE QUE LA FERTILISATION RAISONNÉE ?

La fertilisation raisonnée est une des nombreuses composantes de l'agriculture raisonnée. A partir d'objectifs de production quantitatifs et qualitatifs, l'agriculteur ajuste ses apports de fertilisants en prenant en compte les caractéristiques du milieu dans lequel il travaille (sol, climat, proximité de l'eau de surface ou de zones de captage). Le but est d'apporter à chaque culture une fertilisation suffisante pour sa nutrition, en adaptant la période d'épandage à ses besoins et en évitant tout excès : "La bonne dose, au bon endroit et au bon moment".

HISTOIRE DE LA FERTILISATION RAISONNÉE

Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, la seule source de fertilisants venait des déjections animales, appelées maintenant effluents d'élevage. A cette époque où les apports d'éléments fertilisants ne compensaient pas les exportations par les récoltes et étaient trop faibles pour assurer le maintien de la fertilité des sols, les agriculteurs pratiquaient l'alternance entre les cultures et la jachère : la production était très faible (moins de 10 quintaux de blé par hectare) et les famines encore fréquentes en France.

C'est vers 1950 que sont largement diffusés les principes de la fertilisation et qu'écluse l'utilisation des engrais minéraux – on passe de 1 à 4 millions de tonnes d'éléments fertilisants épandus en France entre 1950 et 1970. Et c'est au lendemain de la guerre, au moment où l'on demande à l'agriculture française de nourrir la population, que, grâce notamment aux fertilisants, les rendements progressent significativement.

Il ne faut pas oublier que la France est autosuffisante en blé depuis 1973 seulement, avec des rendements d'environ 50 qx de blé par ha. C'est à cette époque que la Fertilisation raisonnée apparaît et est citée comme exemple de pratique agricole moderne (Cf. tableau). Au cours de la dernière décennie, les rendements ont continué à augmenter (+25%) alors que l'utilisation des fertilisants à l'hectare a diminué (-4%), ceci grâce notamment à la prise en compte de nouveaux facteurs tels que l'environnement et la santé du consommateur.

POURQUOI RAISONNER ?

Les premiers critères de raisonnement portaient principalement sur des objectifs de rentabilité. La fertilisation raisonnée consistait dans les années 80 à déterminer "l'optimum économique d'emploi des fertilisants". Cette période, dite "économiste", où la consommation d'azote et la production agricole ont connu un développement parallèle, a duré jusqu'en 1990. C'est à cette époque que sont publiés le rapport Hénin relatant des pollutions par les nitrates et les préconisations de l'OMS; il a fallu une décennie pour voir l'émergence de la notion de protection de l'environnement et l'institution par l'Europe de la limite de 50 mg de nitrates par litre d'eau potable.

Depuis, cette limite est scientifiquement discutée car les nitrates ne sont pas toxiques en tant que tels. C'est leur transformation par certaines bactéries qui aboutit à la formation de nitrites, forme toxique de ce composé azoté, et le respect des règles élémentaires d'hygiène permet d'éviter ce risque pour la santé.

Les nitrates existent naturellement dans les sols et sont la principale forme azotée que la plante peut absorber. Ils se présentent à l'état d'ions en solution et ne peuvent se fixer sur les particules du sol. Les apports en éléments fertilisants azotés peuvent donc être à l'origine d'une présence des nitrates dans l'eau. Il en est de même pour les phosphates. En effet, si ces apports dépassent les capacités d'absorption de la plante, des éléments fertilisants peuvent migrer dans le sol, hors d'atteinte des racines. Lessivés par les pluies, ils peuvent être entraînés vers les eaux de surface, les nappes phréatiques, les lacs ou la mer. Cette fuite par lessivage ou lixiviation est responsable de la prolifération de certaines algues due aux matières nutritives en excès, ce qui entraîne des marées vertes ou une sédimentation lente des lits des lacs ou des rivières, appelée eutrophisation.

COMMENT RAISONNER ?

L'industrie des fertilisants est consciente des effets secondaires des nitrates dans les eaux ; c'est pour cela qu'elle défend depuis plus de 20 ans la fertilisation raisonnée. Elle continue de soutenir les actions permettant la diffusion de méthodes adaptées à une agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement.

Si la fertilisation raisonnée "marche", c'est parce que les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à pratiquer ces méthodes, soutenus par la prise de conscience et l'adhésion des consommateurs.

Des outils et des produits adaptés

Des outils de diagnostic modernes ont, pour un grand nombre d'entre eux, été créés par les industriels ou les distributeurs (coopératives ou négociants) pour être mis à la disposition des conseillers techniques agricoles, relais terrain pour leur mise en œuvre chez les agriculteurs : logiciels de calcul des besoins en fertilisants et de planification des épandages, appareils de diagnostic immédiat de l'état de nutrition en azote de la plante, pour une meilleure gestion des derniers apports fractionnés en azote.

On peut dire qu'actuellement ces outils sont largement diffusés et bien utilisés, d'autant plus que les fertilisants eux-mêmes ont évolué afin de mieux répondre à cette volonté de raisonnement. La grosseur des grains et leur régularité permettent aujourd'hui un épandage précis et optimisé. Le matériel d'épandage s'est, lui aussi, considérablement sophistiqué et adapté à ces techniques de pointe avec, par exemple, le système DPA (Débit proportionnel à l'avancement) électronique qui peut être couplé au système GPS qui permet de moduler l'application de l'azote au sein même d'une parcelle, sur la base du réfléchissement de la lumière par le couvert végétal.

Des techniques culturales et un aménagement du territoire adéquats

Le choix dans la succession des cultures permettant l'implantation de cultures d'hiver ou intermédiaires pour éviter les sols nus et piéger les résidus de nitrates, la restitution des pailles et des résidus de cultures en limitant et retardant le déchaumage et le labour, le sens de travail du sol, si possible en travers de la pente pour réduire les ruissellements, sont autant de techniques culturales qui évitent ou réduisent fortement les fuites de nitrates vers les eaux. Les analyses de sol, la parcelle témoin cultivée sans engrais azoté sont des méthodes qui, elles, permettent de mieux piloter la fertilisation en cernant mieux la période à laquelle la fourniture d'azote par le sol est insuffisante. La prise en compte des apports de fumures organiques, le fractionnement des apports d'azote pour mieux suivre les besoins de la plante et le réglage régulier du débit au moment de l'épandage sont aussi indispensables à une bonne fertilisation. Enfin, le maintien, voire la réinstallation de talus ou de haies, la mise en place de bandes enherbées le long des cours d'eau ou des prairies de fond de vallée, constituent des barrières très efficaces contre la fuite des nitrates.

L'application et le suivi de ces méthodes de fertilisation raisonnée, jusqu'à l'échelle du bassin versant, démontrent que ces techniques simples peuvent réduire la pollution par les nitrates de manière très importante et durable.

NOTRE IMPLICATION DE LA PREMIÈRE HEURE

Il y a maintenant plus de 20 ans, que les Industries françaises de la fertilisation se sont impliquées dans le concept de la fertilisation raisonnée.

En effet, elles ont été, au début des années 80, à l'origine de la création du Comifer (Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée). Elles participent, depuis sa création en 1984, aux travaux du Corpen, rebaptisé récemment Comité d'orientation pour les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Elles sont partie prenante, depuis 1991, dans l'opération Ferti-Mieux. Enfin, elles participent aux travaux et soutiennent l'initiative Farre, le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

En 1991, une grande campagne de sensibilisation sur la fertilisation azotée a été menée par l'UNIFA (SNIE à l'époque) en liaison avec les organisations de distribution des engrais (coopératives et négociants privés) avec la diffusion de plus de 200000 exemplaires du "Guide Pratique de la Fertilisation Raisonnée", véritable catalogue des bonnes pratiques agricoles.

Parallèlement et suite à la directive européenne 91/676/CEE (dite directive "nitrate"), le CORPEN a été chargé de rédiger un code national de Bonnes Pratiques Agricoles. Ce Code s'appuie sur les bases scientifiques et techniques existantes, traite explicitement de la pollution des eaux par les nitrates issus des activités agricoles, répartit les fertilisants en trois catégories, avec pour chacune, les périodes pendant lesquelles les épandages sont inappropriés. Il a fait l'objet d'un arrêté du ministre de l'Environnement paru en novembre 1993. Il constitue un cahier des charges précis pour le stockage des effluents d'élevage, les techniques d'épandage et les pratiques culturales respectueuses de l'environnement. Il est d'application obligatoire dans les zones vulnérables, c'est-à-dire celles dont la teneur des eaux en nitrates dépasse 50 mg/l ou est en voie de dépasser ce seuil.



Consultez le site www.fertilisants.org !

CONCLUSION

Raisonner la fertilisation, c'est finalement raisonner en terme de risques : mettre trop d'azote, c'est risquer un gaspillage économique et une situation de pollution potentielle, ne pas en mettre assez, c'est risquer une chute en volume ou en qualité des récoltes et donc une perte économique importante. La fertilisation raisonnée, c'est ni trop, ni trop peu. Elle doit cependant être replacée dans son contexte général. En effet, il serait vain de raisonner la fertilisation sans raisonner, par exemple, l'irrigation, les deux pratiques étant indissociables.

L'industrie française de la fertilisation continue de soutenir les actions permettant de réduire les transferts de nitrates vers les eaux et participe à la diffusion de méthodes pour produire mieux et polluer moins, compatibles avec la protection de l'environnement et la santé du consommateur.

Années	Edition	Titre de l'article ou de l'ouvrage abordant la fertilisation raisonnée	Auteur
1962	La maison rustique	Engrais-Guide pratique de la Fertilisation 3ème édition révisée	A. Gros
1975	Fermes modernes (Hors série)	La fertilisation raisonnée	
1976	La France Agricole	Comment raisonner la fertilisation de cet automne.	A. Pousset (Unifa-ex FNIE)
1979	Agrisept	Une fertilisation raisonnée...	Jean Tassot
1987	Information agricole	La fertilisation raisonnée.	Sophie de Moustier
1987	Perspectives Agricoles	Principe du raisonnement de l'apport d'azote...	D. Ziegler
1987	Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France	Connaissances nouvelles pour une fertilisation azotée raisonnée.	
1988	Unifa – ex FNIE.	Plan de fumure - Bases du raisonnement	A. Pousset
1992		Recueil des bases de préconisations de la fertilisation azotée des cultures.	B. Carlotti
1993	Ingénieurs de la vie	Des recherches en laboratoire aux concepts de fertilisation raisonnée.	Louis-J. Carpentier
1995	Phytoma	Du principe de végétation à la fertilisation raisonnée	Gilles Thevenet

